

La réunion de Coordination nationale de l'Éducation qui s'est tenue le mercredi 5 mai 2021, juste avant les annonces improvisées de Blanquer au journal télévisé de France 2, a rassemblé des personnels de 13 académies, du 1^{er} et du 2nd degrés. Elle a permis de faire le point sur les conditions de réouverture des écoles et établissements et surtout sur la mobilisation lycéenne en cours pour obtenir l'annulation des épreuves terminales des examens, notamment du baccalauréat et du BTS.

Premier Bac Blanquer : pire que le chaos annoncé !

Après la grève des surveillances et des correcteurs lors de la session 2019 du bac, après les mobilisations d'ampleur des personnels, parents d'élèves et lycéens contre la première session des E3C début 2020, et alors que la crise sanitaire accentue les inégalités entre établissements, il faut plus que jamais continuer la lutte contre ce démantèlement du baccalauréat !

Nous rappelons notre opposition au bac Blanquer, bac local et inégalitaire. Le Ministre a beau jeu, pour justifier son maintien des épreuves terminales, d'en vanter les mérites, alors que sa réforme les a presque toutes supprimées ! Nous rappelons donc, pour le diplôme du baccalauréat, notre attachement à des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Nous rappelons aussi notre opposition au Grand Oral, épreuve emblématique de ce nouveau bac et de la perte de sens de ce diplôme quand l'évaluation de la forme l'emporte à ce point sur le fond ! Nous continuons aussi de dénoncer la réforme de la voie professionnelle, notamment l'instauration du « chef d'œuvre », à commencer par le CAP cette année.

Nous dénonçons par ailleurs la dématérialisation des copies, généralisée pour répondre à la grève des correcteurs de juillet 2019. Par cette aberration écologique coûteuse, qui dégrade nos conditions de travail, il s'agit bien d'accroître le contrôle et le flicage des hiérarchies sur les corrections et les harmonisations de notes !

Mais cette session 2021 s'avère bien pire que le chaos annoncé depuis 2 ans : à la précipitation de la mise en œuvre de la réforme Blanquer, vient à présent s'ajouter l'impréparation due à la gestion de la crise sanitaire. Depuis novembre dernier, et encore plus depuis mars, le refus du ministère d'instaurer un aménagement des programmes et un cadrage national de la mise en place des demi-jauges conduit à des situations d'inégalité criantes entre élèves et entre établissements.

Les annonces de Blanquer faites au JT de 20h ce mercredi 5 mai ne règlent rien au problème : le Ministre s'obstine dans le maintien des épreuves terminales, se contentant d'aménagements qui ne sont que des pis-aller. Le doublement des sujets à l'écrit et l'ajout du choix entre deux textes à l'oral pour les épreuves anticipées de français vont conduire à une augmentation considérable de la charge de travail des correcteurs et examinateurs, sans que cela ne réduise les inégalités créées par les conditions d'enseignement depuis novembre dernier.

Pour le Grand Oral, le candidat aura la possibilité de consulter ses notes de préparation lors de son passage, aménagement qui rend certes l'épreuve un peu moins absurde, mais n'ôte rien aux inégalités de préparation entre candidats. En philosophie, Blanquer annonce que ce sera le contrôle continu qui sera pris en compte si la note est meilleure que celle de l'examen : une épreuve terminale indispensable, mais dont la note ne sera que facultative ? Quel mépris pour les correcteurs ! Et c'est encore pire pour le bac professionnel puisque seules les deux meilleures notes des épreuves terminales des enseignements généraux seront retenues !

Nous retrouvons bien l'obstination de notre ministre à faire passer des épreuves aux élèves en dépit du bon sens, lui qui impose aussi encore en ce mois de mai aux élèves de terminale de

passer les E3C1 annulées en janvier l'année dernière ! Obstination ministérielle qui ne tient pas plus compte des conditions sanitaires !

Ces annonces laissent par ailleurs sur la touche les élèves de 3^e concernés par le diplôme national du brevet et les étudiants de BTS, si ce n'est pour proposer une session de rattrapage sur un programme qui n'aura pas été davantage étudié à ce moment.

Dans les conditions actuelles, créées par l'incurie du ministère Blanquer face à la crise sanitaire, la seule solution acceptable réside donc dans l'annulation exceptionnelle des épreuves terminales du DNB, du bac, du bac pro, des CAP et des BTS, remplacées à titre exceptionnel pour cette session par la prise en compte du contrôle continu.

Soutenons les lycéens mobilisés eux aussi contre ce bac inégalitaire !

Dès lundi 3 mai, à la réouverture des lycées, les lycéens et lycéennes, à l'appel de leurs organisations (UNL, MNL, Sud lycéens, Solidaires), ont commencé à se mobiliser et à bloquer leurs établissements pour protester contre les conditions dans lesquelles Blanquer entend faire passer le bac alors que la gestion catastrophique de la crise sanitaire a largement creusé les inégalités entre établissements. Cette mobilisation lycéenne s'inscrit dans la lignée de celle des étudiants de BTS, qui demandent depuis maintenant plusieurs semaines l'annulation des épreuves terminales et la prise en compte du contrôle continu pour valider leur diplôme.

Dans de nombreuses académies, les blocages se sont multipliés : Grenoble, Marseille, Paris, Créteil, Versailles, Toulouse, Rouen, Nice, Bordeaux, Amiens, Clermont-Ferrand... Les lycéens et lycéennes qui se mobilisent ont raison !

Nous soutenons cette mobilisation, et appelons les personnels de l'Éducation à la rejoindre. Nous dénonçons la répression qui s'exerce contre les lycéens mobilisés : pressions des chefs d'établissements sur les familles et élèves, brutalités policières comme à Marseille ou à Paris...

Nous appelons les collègues à sortir des lycées pour accompagner les élèves et ne pas les laisser seuls face à la répression administrative et policière ! Des préavis nationaux de grève, déposés par les organisations syndicales, couvrent l'ensemble des personnels sur tout le mois de mai, leur permettant d'être aux côtés de leurs élèves, notamment pour éviter tout risque de répression policière.

De nouvelles journées de mobilisation sont d'ores et déjà prévues par les lycéens et leurs organisations : jeudi 6 mai, nouveau temps fort de mobilisation sur la semaine ; vendredi 7 mai, notamment dans l'académie d'Amiens, et enfin grande journée nationale de mobilisation le lundi 10 mai.

Le soutien à la mobilisation des lycéens et lycéennes dans les jours à venir va être essentiel. Cette mobilisation permet de remettre sur le devant de la scène le combat contre le bac Blanquer : ce combat est aussi le nôtre !

Dans ce contexte de mobilisations pour l'annulation des épreuves terminales, mettons en débat dans nos AG dès à présent la question de la grève des examens : grève des surveillances dès le 10 mai pour les BTS, 17 juin pour les épreuves de français et de philosophie, 28 et 29 juin pour le DNB ; grève des examinateurs pour le Grand Oral et les oraux de français... Discutons aussi de la mise en place de caisses de grève pour ne pas faire peser financièrement cette grève sur les seuls personnels convoqués aux examens.

Les revendications sanitaires restent plus que jamais d'actualité !

Dans le même temps, le gouvernement se montre toujours incapable de mettre en place un réel protocole protecteur pour les élèves, les personnels et leurs familles. Il n'existe toujours aucun plan national de vaccination, et les personnels de l'Éducation volontaires ne sont toujours pas considérés comme prioritaires !

Dans les collèges des départements les plus touchés par l'épidémie, la mise en place des demi-jauges depuis ce 3 mai se résume bien souvent à une alternance en classe entière des niveaux 4^e et 3^e, ne réglant absolument pas les problèmes liés à l'aération des salles et à la possibilité de distanciation sociale entre les élèves. Dans les lycées, l'absence de cadrage national conduit à un chaos inégalitaire entre établissements.

Enfin, les annonces de Blanquer et Macron sur les autotests se résument de plus en plus à une simple opération de communication. Non seulement les autotests ne sont pas arrivés dans la plupart des établissements alors que leur utilisation devait commencer cette semaine pour les personnels et lundi 10 mai pour les lycéens, non seulement les AESH n'ont même pas été comptabilisés dans les effectifs dans beaucoup d'écoles et établissements (comme pour les masques en mai et septembre derniers), mais de plus Blanquer compte sur les autotests pour faire baisser artificiellement les taux d'incidence. En effet, alors que la situation reste semblable à celle avant la fermeture des écoles, Blanquer table évidemment sur la non-remontée des cas positifs et sur la fiabilité limitée des autotests, en particulier s'ils sont mal réalisés en l'absence de personnels spécialisés. Le faux sentiment de sécurité suite à un autotest négatif risque de « normaliser » prématurément la fin des gestes barrières dans les établissements. Nous appelons aussi les enseignants à refuser d'encadrer les séances pédagogiques sur les autotests pour les lycéens : nous ne sommes pas des professionnels de la santé !

Les revendications concernant l'accès prioritaire effectif à la vaccination, la mise en place de réels demi-groupes, le déploiement massif de purificateurs d'air et capteurs de CO2 dans les écoles et établissements, la fourniture de masques réellement protecteurs (chirurgicaux de type II et FFP2, en particulier en maternelle) restent plus que jamais d'actualité !

Contre une rentrée 2021 pire que celle de 2020 !

Alors que la crise sanitaire a fait apparaître de façon criante l'état déplorable dans lequel se trouve l'Éducation nationale après une décennie de baisse de moyens, c'est une nouvelle saignée qui est annoncée à tous les niveaux pour la rentrée 2021 : baisses de DHG, fermetures de classes, suppressions de postes d'enseignants, de personnels de vie scolaire, d'agents d'entretien... Nous demandons l'annulation immédiate de toutes les baisses de moyens prévues pour la rentrée !

Au contraire, il y a urgence à un plan massif d'embauches de personnels de toutes catégories dans les écoles, collèges et lycées. Les 5000 remplaçants promis par Blanquer dans le 1^{er} degré ne sont même pas là ! Ces embauches de personnels ne doivent pas se traduire par une multiplication des contrats précaires !

Répression : non à la criminalisation de la contestation, soutien aux camarades de Clermont-Ferrand !

La défaite de Blanquer face au Conseil d'État dans l'affaire des 4 de Melle doit être un encouragement à continuer la lutte contre la vague répressive qui a suivi la mobilisation contre les E3C.

Des responsables syndicaux de l'académie de Clermont-Ferrand en font actuellement les frais. Le 18 janvier 2020, un rassemblement massif s'était tenu devant le lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand contre l'une des premières épreuves d'E3C de France, avant même la date de début théorique le 20 janvier. Une large majorité des manifestants avait pénétré dans l'établissement ouvert, sans rencontrer la moindre opposition, sans aucune violence ni dégradation, la cheffe d'établissement reconnaissant elle-même que cela avait été « *bon enfant* ». La mobilisation avait entraîné l'annulation des épreuves, qui ont ensuite été reportées et finalement passées par les élèves.

Comptant parmi les tout premiers lycées à passer ces épreuves si décriées, le lycée Blaise Pascal de Clermont avait eu les honneurs du JT de France 2. Dès le lendemain sur France Inter, Blanquer avait annoncé que des poursuites seraient engagées contre les collègues mobilisés. Le 29 janvier puis le 11 février 2020, les représentants de l'intersyndicale CGT - SNES - SUD - UNEF ont été convoqués au commissariat.

Plus d'un an après, l'acharnement continue, et 6 responsables syndicaux départements ou académiques ont reçu une ordonnance les condamnant à une amende, avec inscription au casier judiciaire, pour « intrusion non autorisée dans un établissement scolaire dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement » ! Cette infraction, issue d'une loi scélérate de Sarkozy en 2010, avait déjà été utilisée de manière révoltante par Macron contre des lycéens et lycéennes à Paris en 2018 ; désormais, elle est aussi dirigée contre des militants syndicaux !

Cette condamnation de responsables syndicaux, qui ont le droit de se rendre dans des établissements pour accompagner les collègues, constitue une très grave atteinte au droit syndical ! De plus, si cette condamnation était maintenue, toute occupation pacifique de nos établissements pourrait donc tomber sous le coup de la loi !

Nous dénonçons ce nouveau cas de répression, qui fait suite aux sanctions contre les 4 de Melle, à la condamnation d'un responsable départemental du SNFOLC à Cahors, ainsi qu'à de nombreux autres cas à Bordeaux, Strasbourg... **Nous appelons l'ensemble des collègues à manifester leur solidarité avec les personnels mobilisés de Clermont-Ferrand. Rappelons que la mobilisation paie : la victoire des 4 de Melle face à Blanquer, désavoué par le Conseil d'État, le prouve !**

La Coordination nationale de l'Éducation appelle les personnels à :

- **se réunir en AG d'établissement, d'école, conseil des maîtres, AG inter-degrés locales ;**
- **soutenir et rejoindre la mobilisation lycéenne ;**
- **accompagner les lycéens et lycéennes mobilisés contre la répression administrative et policière, notamment en sortant devant les établissements en cas de blocage ;**
- **se saisir des dates de grève et de mobilisation déposées par les intersyndicales départementales : le 6 mai dans le Val-de-Marne ; le 10 mai dans l'académie de Rouen ; et à mettre en débat une journée nationale de grève de toute l'Éducation ;**
- **rejoindre la mobilisation nationale des vies scolaires le jeudi 20 mai ;**
- **rejoindre la grève nationale intersyndicale des AESH le jeudi 3 juin ;**
- **mettre d'ores et déjà en débat dans les AG la grève des examens, à commencer par le 10 mai pour les BTS, ainsi que pour les épreuves terminales du baccalauréat ;**
- **discuter de la mise en place de caisses de grève pour financer cette grève.**